

**2008/8661 - Rénovation de l'installation de chauffage de l'église Notre Dame du Point du Jour – 20, rue des Aqueducs - 69005 Lyon – Opération n° 05 026 001 - Adaptation du crédit de l'opération** (Direction de la Construction) (BMO du 07/01/2008, p. 0025)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Il s'agit de la rénovation de l'installation de chauffage de l'église Notre Dame du Point du Jour et c'est l'adaptation de crédits pour 20 000 € de plus.

M. LE MAIRE : J'ai deux temps de parole pour Mmes Pesson et Isaac-Sibille. C'est pour se féliciter d'avoir plus chaud ensemble ?

Mme ISAAC-SIBILLE Bernadette : On espère avoir plus chaud rapidement ! Non, différents bruits courent sur le quartier et je voulais bien spécifier que la Ville de Lyon prend en charge le chauffage de l'église parce qu'elle en est le propriétaire. En effet, lorsque M. Pradel a voulu récupérer le terrain de la place actuelle des Compagnons de la Chanson, l'Association paroissiale, propriétaire du terrain, a fait, avec la Ville, un contrat devant notaire, stipulant que l'Association céda ce terrain à la Ville et celle-ci construirait, à ses frais, l'église dont elle reste propriétaire et prendrait donc à sa charge les dépenses du propriétaire. En conséquence, la Ville prend en charge le chauffage devenu dangereux.

Si vous le permettez, Monsieur le Maire, même si cela n'est pas coutume, je voudrais remercier M. Fauroux car grâce à sa diligence, le dossier a avancé un peu plus vite que prévu car depuis trois mois, nous sommes obligés d'aller faire des pèlerinages chez les Salésiens pour aller à la messe et c'est un petit peu désagréable, même si nous aimons beaucoup les Salésiens. Tout devrait être fini le 1<sup>er</sup> février et je n'ose pas vous inviter à l'église puisque vous y êtes chez vous, mais nous devons avoir chaud dans l'église. Merci, Monsieur le Maire.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5<sup>e</sup> arrondissement : Avec Mme Isaac-Sibille, nous sommes tout à fait d'accord. Nous sommes très contentes que les paroissiens du Point du Jour puissent avoir une église chauffée.

M. LE MAIRE : Comme dans toutes les églises de Lyon et tous les autres cultes !

Mme PESSON Alexandrine : Simplement, Madame Isaac-Sibille, au Conseil d'arrondissement, vous aviez rajouté quelque chose...

Mme ISAAC-SIBILLE Bernadette : Je ne voulais pas être longue.

Mme PESSON Alexandrine : Vous aviez rajouté que ces travaux de restauration du chauffage auraient pu être faits bien avant.

Mme ISAAC-SIBILLE Bernadette : Errare humane est !

(Rires.)

Mme PESSON Alexandrine : Voilà, nous nous réjouissons, merci beaucoup !

M. LE MAIRE : En tout cas, nous avons appris une nouvelle, c'est que M. Fauroux a gagné sa rédemption, ce qui est toujours un point positif.

(Rires.)

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)